

NOTES DE BAS DE PAGE & SOURCES (BIBLIO)

Références et plagiat



Les règles suivantes vous éviteront différentes formes de plagiat, volontaire ou par omission :

A. Toute citation d'un auteur ou d'une source, même partielle, doit être signalée dans le corps de votre travail par des guillemets « ouvrants et fermants », assortis d'un appel de note automatique en **exposant** et d'une note de bas de page qui précise la source. Cette référence est reprise dans la page finale des SOURCES. La référence est donc donnée **2 FOIS**, en bas de la page où elle apparaît et à la fin du travail ou du dossier.

EXEMPLE

Selon Ashraf Ramzy (célèbre consultant en marketing, fondateur du Narrativity Group) : « Les gens n'achètent pas des produits, mais les histoires qu'ils véhiculent. Ils n'achètent pas des marques, mais les mythes et archétypes qu'elles symbolisent. »¹

(...)

[En bas de page, vous donnerez la mention abrégée]

¹ E-MARKETING. Storytelling-Définition du glossaire : <https://www.e-marketing.fr/Definitions-Glossaire/Storytelling-254956.htm>

[En fin de document, dans la page des Sources vous donnerez la mention complète]

E-MARKETING. Storytelling-Définition du glossaire [en ligne]. (Page consultée le 16/04/2020). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.e-marketing.fr/Definitions-Glossaire/Storytelling-254956.htm>

B. Les idées et concepts empruntés à des penseurs et chercheurs, mais reformulés par l'étudiant, seront signalés par une note de bas de page dans la phrase qui clôt l'emprunt.

C. Les outils Word (Références) permettent la construction d'une page finale de SOURCES (autrefois appelée Bibliographie), selon différentes normes, dont **la norme ISO 690** présentée dans cette page.

Enchaînement de mêmes sources

Après la première occurrence citée, si vous utiliser plusieurs fois la même source dans votre document, il n'est pas nécessaire de citer à nouveau la source intégralement.

Deux cas de figure :

Si les références sont consécutives : *Ibid.*, p. x [s'il s'agit d'une même source papier à une page différente].

Si les références ne sont pas consécutives : Nom de l'auteur ou de la page web + *loc. cit.* [En italiques] + p. x [le cas échéant]

Citations



Les citations sont soit intégrées à la phrase (1), soit introduites par une phrase (2), mais toujours présentées entre guillemets.

Cas 1 : Dans un article du *Monde*, daté du 17 août 2012, Albert Dutilleux définit l'Internet comme un « univers de bruits qu'il appartient à chacun d'organiser ».

Notez que dans une citation partielle, le point final est placé *après* les guillemets.

Cas 2 : Dans un article du *Monde*, daté du 17 août 2012, Albert Dutilleux définissait ainsi l'Internet : « Il s'agit, certes, d'un univers de bruits qu'il appartient à chacun d'organiser, mais surtout d'un espace dans lequel le sens n'est pas donné immédiatement. »

Dans une citation complète, le point est placé à l'intérieur des guillemets et la citation commence par une majuscule.

Titres d'ouvrages

Les titres d'ouvrages, de films, de musiques, de peintures, de sculptures, de journaux, d'encyclopédies, d'émissions, de sites Internet doivent apparaître en italique avec une majuscule (code simplifié) :

Le Monde, LeMonde.fr, La Joconde, La Bible, L'Avare, Intouchables ; mais « Le Chêne et le Roseau » dans les *Fables* de La Fontaine.

Bibliographie & Sources [exemple simplifié]

[La bibliographie reprend de manière alphabétique et organisée toutes les sources citées dans le corps du rapport ou du mémoire. Chaque citation ou idée empruntée est signalée dans une note de bas de page, avec les références complètes de l'emprunt à la page concernée du mémoire.]

1 – Ouvrages généraux

[Modèle] NOMS, Prénoms ou Initiales des auteurs. *Titre de l'ouvrage et complément de titre en italiques*. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. Titre de la collection, n° de la collection.

- AVENA-ROBARDET, Valérie. *Le mariage homosexuel pour 2013 ?* AJ Famille, Paris : Éditions Dalloz, 2012, 229 p.
- AVENA-ROBARDET, Valérie. *Mariage et adoption pour tous*. AJ Famille, Paris : Éditions Dalloz, 2012, 519 p.
- BORILLO, Daniel. *Au-delà du PACS l'expertise familiale à l'épreuve de l'homosexualité*. Monaco : Éditions du Rocher, 2001, 288 p.
- MÉCARY, Charles. *Droit et Homosexualité*. Coll. « États de droit », Paris : Éditions Dalloz, 2001, 197 p.

2 – Articles

[Modèle] NOMS, Prénoms des auteurs de l'article. Titre de l'article. *Titre du périodique en italiques*, date de publication, numérotation du périodique dans la série (ex : volume, n° dans la collection), pagination de la partie.

- BELAUD, Mélanie. Mariage gay : les élus sarthois partagés. *Le Maine-Libre*, 1^{er} décembre 2012, p. 23
- COUDERC, Jean-Luc. « Si la loi passe, on sera dès le lendemain à la mairie ». *Le Maine Libre*, 04 juin 2013, p. 3

- DE SINGLY, François. Pour l'égalité des parents. *Le Monde*, 01 février 2011, p.6
- Sans nom d'auteur. (2000). À la niche. *I magazine*, p. 5.
- s.n.a. (2002). Couleurs d'arc-en-ciel. *Publics*, p. 13-16.

3 – Articles de loi

- Arrêt rendu par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (15 mars 2012). Confirmation du refus d'accorder à une femme le droit d'adopter l'enfant de sa compagne. N°25951/07. AJ Famille, Éditions Dalloz 2012, 220.

3 – Entretiens (copie en annexe)

- Entretien avec M. Boulard Jean-Claude, maire du Mans, le 13 novembre 2012, à la mairie.
- Entretien avec M. Châble Olivier, le 16 octobre 2012, à la Maison du Pilier Rouge.
- Entretien avec M. Sanson Alexandre, directeur de l'association Homogène, le 19 décembre 2012, au centre gay et lesbien du Mans.

4 – Documents filmés

- Entretien avec Elie Zemmour, diffusé sur ITélé, à 20 heures, le 13 janvier 2013.
- Emission Zone Interdite, « Mes parents sont homosexuels, et moi dans tout ça ? », diffusé sur FR3, à 23 heures, le 27 janvier 2013.
- *Le secret de Brokeback Mountain*, Ang LEE, sortie en France le 16 janvier 2006 (USA).

5 – Sites internet

[Modèle] AUTEUR ou ORGANISME. *Titre de la page d'accueil en italiques* [en ligne]. Lieu d'édition : Éditeur, date de publication. Date de mise à jour si

disponible. [Consulté le jj/mm/aaaa]. Disponible à l'adresse : URL **[inactif et non souligné]**

- CIVITAS. Pour une cité catholique [en ligne]. (Page consultée le 15/01/2013)
Disponible à l'adresse : <http://www.civitas-institut.com/>

- DEVOIR ET MÉMOIRE. Les oubliés de la mémoire. [En ligne]. [Page consultée le 09/10/2012] Disponible à l'adresse :
http://devoiretmemoire.org/memoire/histoire_homosexualite/index.html

- LE FIGARO. Leclerc Annie, Le « mariage pour tous », révolution de la filiation [en ligne]. [Page consultée le 03/02/2012] Disponible à l'adresse : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/01/11/01016-20130111ARTFIG00603-le-mariage-pour-tous-revolution-de-la-filiation.php>

6 – Articles ou Pages internet

[Modèle] AUTEUR de la page [si différent de l'auteur du site internet]. Titre de la page. In : AUTEUR du site ou ORGANISME. *Titre de la page d'accueil du site* [en ligne]. Date de mise à jour si disponible. [Consulté le jj/mm/aaaa].
Disponible a l'adresse : URL

- OLLIVIER, Enora, « Mariage pour tous » : Ce que changerait vraiment le projet de loi. In *20 minutes* [en ligne]. Date de dernière mise à jour : 24 juin 2012. [Page consultée le 02/02/2013] Disponible à l'adresse : <http://www.20minutes.fr/societe/1089665-mariage-pour-tous-changerait-vraiment-projet-loi>

- SCHWAB, Jean-Luc, Chronologie succincte de la répression homosexuelle en France depuis le 18^e siècle. In *Devoir et mémoire* [en ligne]. [Page consultée le 09/10/2012] Disponible à l'adresse :
http://devoiretmemoire.org/memoire/histoire_homosexualite/index.html

- Code du travail - Article L.3142-1. In Légifrance [en ligne]. [Page consultée le 13/01/2013] Disponible à l'adresse :
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.doidArticle=LEGIARTI000006902669&c idTexte=LEGITEXT000006072050>